

E

mélées d'aucune
à l'éclat. C'est
une foi Royale,
r, qui ont por-
tologique Roi du
Majesté par une

SIRE, que ce
le nos Pays-Bas
Etats, qu'il y
Majesté un vail-
qui étant secon-
ur Duc de Ba-
ures Pays à mon
n autre Monar-
par le Sang, &
igion que lui, a
moyens pour l'en

es jours dans nos
éclatante de ce
sentimens de mon
qui s'est passé à mon
pas une marque
par l'autorité de
l'agrément de Sa
Ma-

DEDICATOIRE.

Majesté, de son Altesse Electorale de Ba-
viere, & de ses Ministres, qui m'a été
donné, & en mesme temps avec le consen-
tement par écrit des Supérieurs de mon
Ordre, que je me suis entièrement dévoué
au service de vôtre Majesté.

Je ne doute point, SIRE, qu'il ne se
trouve de gens prévenus de passion contre
moi, ou jaloux de mon bonheur, qui cen-
sureront ce que je fais en cette rencontre.
Mais pour moi j'en fais toute ma gloire.
J'ai de bons garands de la droiture de
mes intentions. C'est l'intégrité de ma
Foi, & l'observance régulière de mes vœux.
J'adorerai toujours mon Dieu. Je demeu-
rerai toujours attaché au grand Monar-
que, qui a daigné me recevoir sous sa pro-
tection. Et de plus je consacrerai mes soins
ma plume & tous mes travaux au gene-
reux défenseur de ma Patrie, & de nos
Autels, qui m'a fait la grace de me don-
ner un favorable accès à sa Cour en un
temps, auquel selon toute les apparences
d'autres Potentats m'auroient négligé, ou
peut-être mesme m'auroient interdit la leur.

Il est bien juste, SIRE, que j'emploie au
* 5 ser-